

Berni Infos



Social

CPAS p.6

Environnement

IPALLE p.12



Collège

3

Édito
Permanences du Collège communal

Dans ma commune

4 à 5

Crossage
Prévention incendie
Mobilité
Police



Social

6 à 10

Permanences AVIQ
Parent solo
CPAS
Égalité des chances
Croix-Rouge
Conseil des aînés

Se détendre

11

Centre omnisports du Préau
La perche couverte
Berni scrabble



Environnement et travaux

12 à 13

IPALLE
PNPE

Patrimoine et culture

14 à 16

Musée de l'iguanodon
Maison Jonniaux
Maison rurale



Entreprendre à Bernissart

17

Le statut de l'étudiant-indépendant

Agenda

18

Liste des activités et festivités locales

Flash-back

19

Éditeur responsable :
R. Vanderstraeten, Bourgmestre
Place de Bernissart 1
7320 Bernissart

Impression :
Imprimerie Huvelle

Crédits photos :
V. Audin, R. Dubois, Croix-Rouge, T. Daussin, Freepik, GiFa, Iles de Paix, Ipalle, N. Ivanko, M. Kelidis, Libération Films, B. Libert, M. Nourry, Pixabay, Pink, V. Stortoni, TEC.

Mise en page :
Commune de Bernissart

Contributeurs :
E. Ballant, O. Capouillez, T. Daussin, P. Eeckhout, A. Foucart, A. Hanicq, P. Hennebert, M. Hiroux, G. Hoslet, Ipalle, C. Jonniaux, T. T. Kiehl, M. Kelidis, D. Mauer, J. Pichon, C. Platiau, A. Raszka, M. Saffre, L. Savignat, V. Stortoni, L. Tanghe, V. Vanoudewater, M. Wattiez.

Édito

Chères Bernissartoises,
Chers Bernissartois,

En ce début d'année nouvelle, l'ensemble du collège tient avant tout à vous exprimer ses sincères vœux de santé et de bonheur. Que 2024 rime avec partage, bienveillance et paix ! Sachons d'ailleurs savourer cette paix en nous, chez nous et autour de nous ! Cultivons-la, en songeant aux ravages provoqués par la violence, et ayons conscience de nos actes. Ensemble, faisons le vœu d'agir respectueusement envers chacune et chacun et d'éviter le conflit.

Dans la liste des bonnes résolutions, pointons aussi celle d'être attentifs à l'énergie que nous consommons. Cette dernière impacte d'une part notre portefeuille et d'autre part, la planète. Il est donc essentiel de réduire notre consommation. Comment ? En changeant quelques habitudes notamment.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à demander le calendrier 2024 réalisé par Ideta et par les plans de cohésion sociale/POLLEC de certaines communes de Wallonie picarde. La famille Ampère et leur mascotte Cagnotte vous donnent de précieux conseils.

Pour les personnes de 65 ans et plus, rappelons la mise à disposition du kit « Senior Focus ». À placer dans le frigo, cette boîte en plastique contient toutes vos informations médicales. En cas d'urgence, grâce à un autocollant apposé sur la porte de votre réfrigérateur, les services de secours sont avertis en un coup d'œil de la présence du kit « au frais ». Infos au 069/64.65.25.

Soulignons finalement la nouvelle réglementation européenne en terme de tri des déchets : à partir de ce 1^{er} janvier 2024, les déchets organiques ne peuvent plus être jetés dans la poubelle ménagère. Que faire dès lors de ces déchets 100% biodégradables ? Les jeter dans votre compost, les amener à un point d'apport volontaire ou les évacuer dans le bon conteneur d'un recyparc. Cf. p.12.

En parcourant les pages de ce trimestriel, vous disposerez de plus de précisions concernant cette nouvelle règle, ainsi que bien d'autres conseils et informations.

Bonne lecture !

L'équipe du collège communal

Permanences du Collège communal

Les coordonnées des conseillers communaux et de CPAS sont consultables sur : www.bernissart.be



Roger VANDERSTRAETEN - Bourgmestre

Permanences : 17/01 - 21/02 - 13/03 de 14h à 16h.

UNIQUEMENT sur rendez-vous au 069/59.00.62.

GESTION DU PERSONNEL, INFORMATIQUE, TRAVAUX, PARCS, PLANTATIONS, TOURISME, KERMESSES, ÉVÈNEMENTS, POLICE, PRÉVENTION, SÉCURITÉ, POMPIERS, PROTECTION CIVILE, VOIRIES, ÉCONOMIE SOCIALE, ALE, ADL, AFFAIRES ÉLECTORALES, PCS, MARCHÉS, ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES GENRES, COMMUNE AMIE DES AÎNÉS, ÉTÉ SOLIDAIRE, URBANISME.



Kheltoum MARIR - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0496/96.49.30.

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL, POPULATION, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR L'ENTITÉ, FÊTES ET RÉCEPTIONS, JUMELAGE, COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, CRÊCHES, PETITE ENFANCE, NOCES, JUBILAIRES.



Maud WATTIEZ - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0476/60.69.80.

RELATIONS PUBLIQUES, INFORMATION, RENSEIGNEMENTS, COMMUNICATION, LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS, ÉCO-QUARTIERS, LOGEMENTS SOCIAUX, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, BIEN-ÊTRE ANIMAL, CIMETIÈRES, PCDR, TRANSITION : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE, PARTICIPATION CITOYENNE, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE, PATRIMOINE, POLITIQUE DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, SALLES ET MAISONS DE VILLAGE, COMITÉS DE QUARTIER.



Luc WATTIEZ - Échevin

Permanences : sur rendez-vous au 0475/29.26.84.

BUDGET, FINANCES, CULTURE, ASSOCIATIONS, FOLKLORE, BIBLIOTHÈQUE, CLASSES MOYENNES, COMMERCE, PME, ENTREPRISES, MAISON RURALE (PROGRAMMATION), TUTELLE CPAS, EMPLOI.



Marina KELIDIS - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0478/08.12.71.

ENSEIGNEMENT, SANTÉ PUBLIQUE, HYGIÈNE, SPORTS, INFRASTRUCTURES SPORTIVES, CULTES, FABRIQUES ÉGLISES, GARDERIES, ÉCOLES DES DEVOIRS, ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE, COMITÉ DES AÎNÉS.



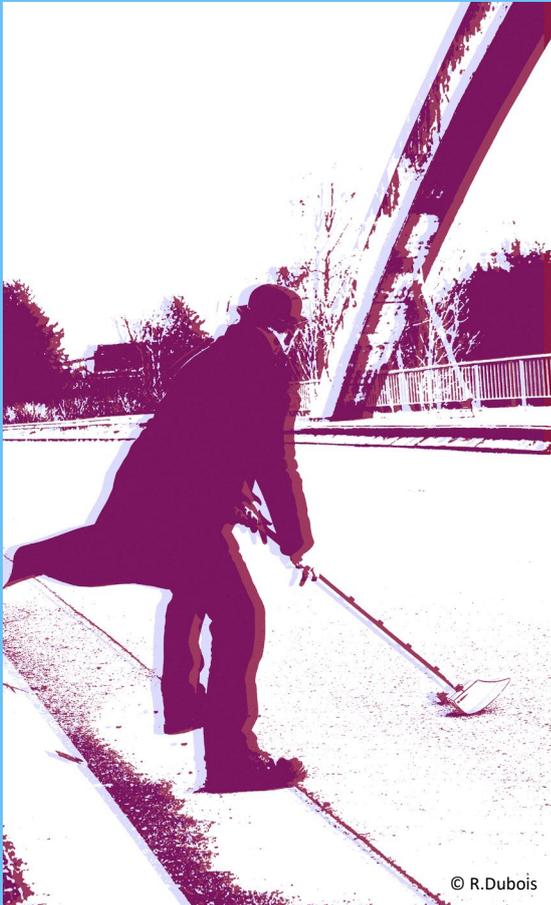
Claude MONNIEZ - Président du CPAS

Permanences : sur rendez-vous au 0472/69.75.03.

OEUVRÉS SOCIALES, JEUNESSE, CONSEIL DES ENFANTS, POLITIQUE FAMILIALE, CONCERTATION SYNDICALE, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, APRÈS-MIDI DES SENIORS, LOGEMENT BERNISSARTOIS, PLAINES DE VACANCES, COMMISSION AGRICOLE, PENSIONS, SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES ET MONUMENTS, CAMPING.

Crossage

Le traditionnel crossage en rue se déroulera le **14 février 2024**, de l'aube au crépuscule.



© R.Dubois

Afin que cette journée se déroule dans les meilleures conditions tant pour les participants que pour les riverains, une réunion se tiendra le 31 janvier à la salle « Les Trois Canaux » sur la place de Blaton.

En présence de représentants du collège, du responsable des travaux et d'un représentant de la police, tous les sujets seront abordés (arrêtés de police pour les différentes interdictions de stationnement, règles à respecter pour les buvettes, ...) pour que cette journée soit un franc succès et ce, dans le respect de tous.

Nous comptons sur votre présence et nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Facebook : Crossage de Blaton, les amis de la Soule - Crossage Blaton Les Voisins.

Infos

Administration communale
069/59.00.60
info@bernissart.be

Prévention incendie

Chaque seconde compte

Chaque année, on dénombre près de 10.000 incendies en Belgique. Depuis 2004, la réglementation wallonne impose la présence de détecteurs de fumée dans tous les logements.

Les détecteurs de fumée sont indispensables car ils permettent de réagir rapidement en cas d'incendie, tout particulièrement la nuit. Dès lors, pensez à installer un nombre suffisant de détecteurs de fumée dans les différentes pièces de votre habitation. **L'installation de ces détecteurs va doubler vos chances de survie en cas d'incendie domestique.**

Vous pouvez acheter un bon détecteur de fumée à partir d'environ 25 euros dans les magasins de bricolage ou d'électroménager. Il est conseillé d'acheter des détecteurs de fumée avec une durée de vie de 10 ans, dont les piles ne sont pas remplaçables.

Rappelez-vous qu'en cas d'incendie, des fumées toxiques vont se répandre rapidement dans votre habitation. Pensez donc à fermer les portes intérieures pour retenir les fumées. Vous disposerez ainsi de plus de temps pour sortir en sécurité de votre domicile.

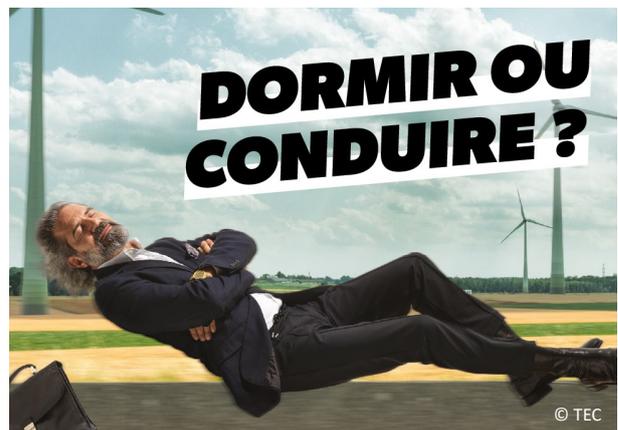
Infos : Service Logement : 069/59.00.64.

Mobilité

Depuis 2020, le réseau structurant EXPRESS sillonne la Wallonie. Trente et une lignes EXPRESS permettent ainsi aux citoyens de relier rapidement et en toute sécurité une ville wallonne à une autre.

Notre commune est desservie par la « ligne EXPRESS E40 Ath-Péruwelz » qui relie les localités d'Ath, Chièvres, Beloeil, Quevaucamps, Blaton et Bernissart. Elle permet également de rejoindre les gares SNCB d'Ath (trains vers Bruxelles) et Blaton (trains vers Tournai).

Plus d'informations et de détails sur le site https://www.letec.be/View/Les_lignes_Express/3708.



© TEC

Police

Commissariat mobile

Lundi 11 mars en matinée sur le marché de Blaton.

Sécurité routière

Quand faut-il allumer ses phares ?

Les phares de votre voiture jouent un rôle primordial pour votre visibilité et celles des autres. Petit rappel des règles :

- les feux de brouillard arrière : ils doivent être utilisés en cas de brouillard ou de chute de neige quand la visibilité est inférieure à 100 mètres. En Belgique, il est également obligatoire de les utiliser en cas de forte pluie ;
- les feux de brouillard avant (toutes les voitures n'en sont pas équipées) : ils peuvent être utilisés en cas de forte pluie, de chute de neige ou de brouillard. Ils peuvent remplacer les feux de croisement ou les feux de route, ou être allumés simultanément avec ces feux.

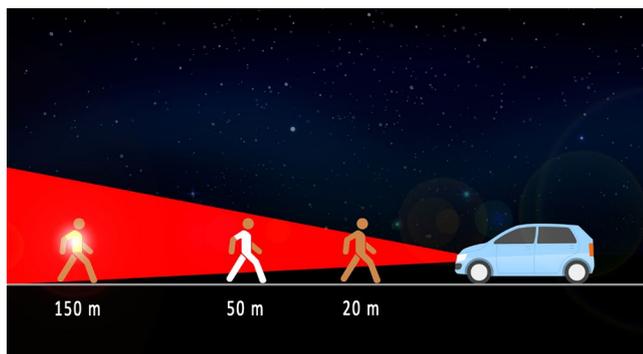
Vous circulez quand il fait sombre ? Portez des vêtements adaptés !

C'est de saison, il fait désormais sombre aux heures de pointe du matin et du soir. La circulation dense, combinée aux conditions automnales assez exécrables de ces dernières semaines, diminue fortement la visibilité sur la route.

Cette baisse de luminosité vous expose aux risques d'accidents, et en particulier si vous êtes piéton, cycliste ou trottinettiste.

En effet, si vous circulez dans l'obscurité en portant des vêtements sombres, vous ne serez visible qu'à 20 mètres dans les phares d'un automobiliste.

Or à 50 km/h, 25 mètres sont déjà nécessaires pour arrêter une voiture, et il en faut même près de 40 sur sol mouillé. Porter des accessoires rétro réfléchissants vous permet d'être visible à 150 mètres par les automobilistes, soit une distance 7 fois plus élevée qu'avec des vêtements sombres.



Cycliste ou automobiliste : comment partager la route ?

Cela n'aura échappé à personne, les routes sont à nouveau plus chargées depuis le retour au boulot et à l'école. Plus de monde signifie également plus d'interactions entre usagers et parfois des échanges tendus entre cyclistes et automobilistes notamment. Chacun imputant au comportement de « l'autre » une mise en danger généralement involontaire.

Il suffit pourtant parfois de petites gestes pour cohabiter sur la route en toute sécurité.

À 2 ou 4 roues, nous avons tous un rôle à jouer !

Sur la route, à vélo :

- soyez visible : casque et vêtements clairs, accessoires rétro réfléchissants, etc. ;
- communiquez vos changements de direction ;
- évitez les angles morts des camions, voitures, bus, etc. ;
- restez connecté à la route : n'utilisez pas de téléphone, d'écouteurs ou de casque audio en roulant ;
- en groupe, roulez en file indienne, ou à deux de front.



Sur la route, en voiture :

- écartez-vous d'au moins 1 mètre en agglomération quand vous dépassez un cycliste ;
- mettez votre clignotant quand vous le dépassez ;
- jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule en ouvrant votre portière ;
- regardez dans les rétroviseurs avant de faire une manœuvre afin de vous assurer qu'il n'y a pas de cycliste à proximité ;
- n'entrez pas les pistes cyclables.



EECKHOUT Pascal - Commissaire
Zone de police Bernissart
Péruwelz - 069/77.20.57

Permanences AVIQ

Créée le 1^{er} janvier 2016, l'AVIQ, Agence pour une vie de qualité, est un organisme d'intérêt public (OIP) indépendant, gérant les compétences du bien-être et de la santé, du handicap et des familles.

Ses missions vont de la promotion et prévention en matière de santé à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie (plus particulièrement les personnes âgées et les personnes en situation de handicap) en passant par la régulation des allocations familiales ou de nombreux projets pour une qualité de la santé et de la vie de chacun !

L'AVIQ dispose de 7 bureaux régionaux répartis sur l'ensemble de la Région Wallonne. Le bureau de Mons gère le territoire d'une bonne partie du Hainaut dont notre commune.

Le rôle des 7 bureaux régionaux est de recevoir et de traiter l'ensemble des demandes introduites par les personnes en situation de handicap en fonction du territoire sur lequel elles résident.

Le bureau régional est une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, de psychologues, d'assistants sociaux, d'ergothérapeutes, d'agents d'intégration sociale, d'agents d'intégration professionnelle et de divers profils administratifs.

Il reçoit et traite l'ensemble des demandes introduites par les personnes en situation de handicap domiciliées sur le territoire de sa compétence.

Il comprend une cellule d'accueil et d'orientation chargée d'informer et de conseiller les citoyens ayant des besoins spécifiques.

En collaboration avec cette cellule d'accueil, des cellules spécialisées gèrent l'analyse des demandes d'intervention spécifiques à l'AVIQ-Handicap en emploi-formation, en aide matérielle et en accueil-hébergement-services d'aides en milieu de vie.

Tout au long du processus, leur mission est d'informer et de conseiller dans leur domaine d'expertise les personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels qui les entourent.

Parce que l'AVIQ souhaite être encore plus proche du citoyen, des permanences décentralisées seront prochainement organisées dans notre commune, au rez-de-chaussée de l'ancienne maison communale de Blaton, Place de Blaton 29, aux dates suivantes :

- le 15 janvier de 13h30 à 16h ;
- le 19 février de 13h30 à 16h ;
- le 18 mars de 13h30 à 16h ;
- le 15 avril de 13h30 à 16h.

Rendez-vous à prendre auprès de Léonore Tanghe :
0473/18.11.42 - 06/32.86.14.
Leonore.TANGHE@aviq.be

Parent solo

Les familles monoparentales représentent un pourcentage important des ménages wallons (12,2 % des ménages privés au 01.01.2023).

Plus de 83% des parents solos sont des femmes et une part importante de ces parents solos sont socialement et financièrement fragilisés.

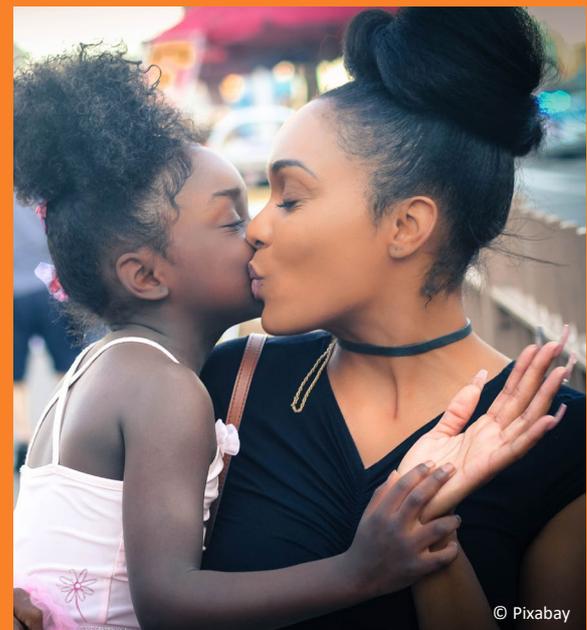
Les difficultés que rencontrent les familles monoparentales sont notamment :

- un risque accru de basculement vers la pauvreté ;
- des problèmes de logement ;
- des difficultés à concilier vie professionnelle et privée ;
- un sentiment d'isolement.

Afin d'aider ces familles dans leur recherche d'information, la Wallonie via le SPW Intérieur et Action sociale, vient de lancer le site internet : <https://famillemono.be>.

Ce site centralise des informations juridiques et administratives. Vous trouverez par exemple les réponses à ces questions :

- Quelles sont les démarches en cas de séparation ?
- Comment le montant de la pension alimentaire est-il fixé ?
- Que faire si mon ex-partenaire ne me verse pas la pension à laquelle j'ai droit ?
- Quelles sont les aides pour les factures d'énergie, d'eau ?
- Comment sortir de l'isolement ?



© Pixabay

Infos

fmp.social@spw.wallonie.be

Insertion socioprofessionnelle

Depuis le 1^{er} septembre 2023, le CPAS de Bernissart a mis en action son projet « En route vers mon insertion professionnelle durable », financé par le Fonds social européen.

Une somme de **485.817,01 €**, couvrant la période de septembre 2023 à décembre 2025, lui a été octroyée pour assurer l'accompagnement des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale fragilisés et éloignés de l'emploi ainsi que des travailleurs en insertion socioprofessionnelle.

En étroite collaboration, l'équipe pluridisciplinaire composée d'un assistant social, un éducateur, un tuteur et un agent d'insertion socioprofessionnelle développe un processus d'insertion ou de réinsertion dans le monde du travail auprès du public cible.

Du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2023, 45 stagiaires ont bénéficié d'un accompagnement auprès du service d'insertion socioprofessionnelle, sous la forme d'un suivi individuel et d'actions collectives autour de thématiques telles que la confiance en soi, la réalisation de bilan de compétences et la gestion des attitudes professionnelles en collaboration avec l'agence « Daoust Career Management ».



Un partenariat avec l'ASBL « Vis-à-vis » a permis la mise en place de deux ateliers de relooking social, proposés au public en réinsertion. L'accès à l'outil informatique, pour répondre à la fracture numérique, a également été abordé en 2023 grâce à la collaboration établie avec l'Administration communale de Bernissart, agréée par le PMTIC. Le programme couvre évidemment des ateliers orientés sur la rédaction de CV, de lettres de motivation et la simulation d'entretiens d'embauche, réalisés par l'équipe pluridisciplinaire.

Pour rappel, le CPAS de Bernissart est actif dans plusieurs secteurs : espaces verts, entretien, ouvrier polyvalent, construction, Horeca, etc., ainsi que la nouvelle filière destinée au maraîchage qui, en 2024, alimentera en légumes son épicerie. Celle-ci permettra au public en réinsertion, d'acquérir une expérience professionnelle et des compétences techniques dans ce secteur en plein développement.

En 2024, le service insertion socioprofessionnelle prévoit 40 nouveaux candidats bénéficiant toujours d'un accompagnement individuel et le suivi des ateliers programmés en 2023. Des nouvelles thématiques, telles que la mobilité, la santé et l'égalité des chances feront partie du programme.

Le CPAS de Bernissart et l'équipe d'insertion socioprofessionnelle remercient le Fonds social européen qui finance ce projet ambitieux et innovant porté et soutenu au quotidien par la direction et par l'autorité.

L'épicerie en balade

Depuis décembre 2023, le CPAS de Bernissart a lancé un nouveau service « **L'épicerie en balade** », extension de son épicerie située à Blaton, rue Joseph Wauters 10-12 (069/59.06.60). L'origine de cette initiative est liée à la diminution des commerces locaux au sein de l'entité de Bernissart. C'est donc aux quatre coins de l'entité, à bord d'un véhicule atypique « Piaggio » que l'épicerie itinérante offre aux usagers des services du CPAS, un nouveau service de proximité et de convivialité. Vous y trouvez des produits frais et de première nécessité à des prix accessibles, adoptés par l'épicerie.

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h, le véhicule se rend à différents points de rencontre à travers les cinq villages de l'entité :

- le lundi sur la place de Bernissart ;
- le mardi sur la place de la Résistance à Blaton ;
- le mercredi à la rue des Combattants à Harchies ;
- le jeudi sur la place des Martyrs à Pommeroel ;
- le vendredi sur la place de Ville-Pommeroel.

« **L'Épicerie en balade** » propose également un service de livraison par un système de pré-commande qui permet ainsi à tous nos aînés, en problème de mobilité, l'accès aux produits essentiels et nécessaires.

Les conditions d'accès sont les mêmes que celles de l'épicerie située au cœur du CPAS : résider dans l'entité et avoir 65 ans et plus. Pour les autres personnes, une carte d'accès à l'épicerie peut être obtenue après une évaluation de la situation par le service social.



CPAS de Bernissart
Rue Joseph Wauters, 10-12
7321 Blaton - 069/59.06.60

Égalité des chances

Bernissart, commune amie des aînés

Nous vous proposons de découvrir le calendrier des activités du 1^{er} trimestre 2024. À la Fermette du Préau sauf indication contraire. Pour rappel, la participation financière pour chaque activité est de 1 €.

Danse/Musique

Le mercredi de 19h à 21h : chant à la Maison rurale, **reprise le 10 janvier.**

Le vendredi de 16h30 à 17h30 (débutants) et de 17h40 à 18h40 (confirmés) : danse country, **reprise le 12 janvier.**

Gymnastique/Sport

Les lundis et mardis de 18h30 à 19h30 : Zumba seniors, **reprise le 8 et 9 janvier.**

Les mardis de 17h à 18h : Pilates seniors, **reprise le 9 janvier.**

Les mercredis de 14h à 16h30 : **pétanque suspendue pendant la période hivernale.**

Les mercredis de 15h30 à 16h30 : gymnastique douce, **reprise le 10 janvier.**

Le jeudi à 15h : marche de ± 6 km :

- le 25 janvier : Blaton, place ;
- le 29 février : Basècles, Eglise ;
- le 28 mars : Bernissart, Office du tourisme - Rue Lotard 14.

Table de conversation en anglais

Le mardi de 18h à 19h30, **reprise le 9 janvier.**

Ateliers créatifs

Les jeudis de 13h30 à 16h30 : couture, **reprise le 11 janvier.**

Les vendredis de 13h30 à 16h00 : tricot, crochet, broderie, macramé, tissage, **reprise le 12 janvier.**

Ateliers informatiques

Le lundi de 9h30 à 11h30 (sur inscription).

Les ateliers se déroulent à la bibliothèque de Blaton.

Toute information peut être obtenue auprès de Kevin au 069/81.10.17 ou au 0473/65.45.72.

E-mail : kevin.liegeois@bernissart.be, **reprise le 8 janvier.**

Cybernibus

Formation à l'informatique le lundi de 14h à 16h et de 16h à 18h, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 16h (sur inscription).

Toute information peut être obtenue auprès de Kevin au 069/81.10.17 ou au 0473/65.45.72. Les ateliers se déroulent à la bibliothèque de Blaton, **reprise le 8 janvier.**

Divers

Soirée dansante le samedi 23 mars à 18h30 à la Fermette du Préau.

Un menu à 30 €

- Mousseux et assiette apéritive
- Feuilleté de chèvre au miel et au lard
- Rôti de porc au vin rouge, chicons braisés et croquettes
- Panna cotta et fruits rouges
- Café

Réservation obligatoire pour le 1^{er} mars : Josiane au 069/81.10.12 et Antonia au 069/81.10.16.

Paielement : BE26 0910 0035 8929.



Khadija : 069/81.10.13 - 0470/10.32.29
Josiane : 069/81.10.12
Antonia : 069/81.10.16



© Croix-Rouge

La Maison Croix-Rouge de Beloeil-Bernissart-Chièvres se situe rue Octave Battaille 56 à Basècles. Le numéro général d'appel est le : 069/68.65.46. Un message d'accueil vous guidera dans les options disponibles.

Nos services

Vesti-boutique et brocante

Boutique de vêtements d'occasion à petits prix pour bébés, enfants et adultes. Petite brocante, vaisselle, matériel de cuisine, jeux, CD, livres à petits prix.

Local de Basècles :

- le lundi de 14h à 17h ;
- le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- le mercredi de 9h à 12h et de 14 à 17h ;
- le jeudi de 9h à 12h ;
- le vendredi de 9 à 12h et de 14 à 17h ;
- le samedi de 9h à 12h.

Location de matériel paramédical

Toutes catégories de matériel (lits électriques, chaises roulantes, béquilles). Les lits et autres matériels plus lourds sont livrés à domicile sur rendez-vous.

Des permanences sont organisées au local de Basècles :

- le lundi de 14h à 17h ;
- le mercredi de 10h à 12h.

Urgence sociale

Aides alimentaires, interventions chauffage, autres aides.

Buanderie sociale

Dans les locaux du CPAS de Blaton, du lundi au vendredi de 8h30 à 14h45.

Animations

Diverses animations

Transport social

Pour les personnes ne possédant pas de véhicule, pour des rendez-vous médicaux et démarches administratives.

Repas solidaires

De novembre à fin mars à la Maison de village de Wadelincourt le mardi midi aux dates suivantes : les 9 et 23 janvier, les 6 et 20 février ainsi que les 5 et 19 mars.

Accompagnement des personnes isolées (Hestia)

Une écoute aux personnes isolées et fragilisées (visites à domicile et dans les homes).

Comité

Secrétaire et trésorière f.f. : Arlette Dedessuslesmoustier
E-mail : a.dedessuslesmoustie@volontaires.croix-rouge.be
0470/85.46.32.

Dons de sang - Pour l'ensemble de l'année 2024

Invitation à toute personne en bonne santé et âgée d'au moins 18 ans. Les collectes pour les dons de sang auront lieu à :

Ville-Pommeroeul

Foyer paroissial Saint-Brice le 18 janvier, le 11 avril, le 18 juillet et le 17 octobre, de 16h à 18h30.

Blaton

École libre le 13 mars, le 5 juin, le 4 septembre, le 4 décembre de 16h à 18h30.

Harchies

Salle paroissiale le 18 mars, le 17 juin, le 16 septembre, le 9 décembre de 16h à 18h30.

Infos sur www.donneurdesang.be, au numéro gratuit 0800/92245 ou A. Criquelière : 065/62.11.69 (Ville-Pommeroeul) - J. Delille : 0470/21.86.56 (Harchies-Blaton).



Trois grands thèmes avaient été identifiés comme étant d'un intérêt majeur pour nos aînés de l'entité, à savoir :

- la mobilité et la sécurité ;
- La cybersécurité ;
- L'intergénérationnel.

C'est donc tout naturellement autour de ces trois axes que se sont organisées en 2023 les activités du Conseil des aînés.

Les différentes réunions ont connu un beau succès et ont été le lieu d'échanges enrichissants. Elles ont également répondu au mieux aux demandes de nos aînés.

Les nombreux questionnaires récoltés en fin de réunion en témoignent à suffisance.

Le Conseil a essayé de tenir compte au mieux des remarques et suggestions formulées lors de ces rencontres.

Les participants nous ont par exemple régulièrement demandé de décentraliser nos réunions dans les différents villages de l'entité.

Pour répondre à ce souhait, les réunions d'information concernant la cybersécurité ont été organisées tant à Bernissart, qu'à Blaton, Harchies, Pommeroeul et Ville-Pommeroeul.

La cybersécurité présente très certainement un intérêt particulier pour nos aînés et l'importance de cette problématique a été très bien perçue par nos autorités puisque nos deux commissaires, Madame Mélodie Delcourt et Monsieur Pascal Eeckhout ont participé à plusieurs de ces réunions.

Le Conseil des aînés tient à les remercier tout particulièrement pour leur support.

Après ce petit retour en arrière, voyons ce que nous réserve l'année 2024. L'année nouvelle démarrera en force puisque différents ateliers pratiques seront organisés concernant la cybersécurité.

D'autres projets sont en gestation mais il est encore un peu tôt pour en parler plus en détails. Ils seront évidemment rattachés aux 3 grands thèmes retenus précédemment.

Si vous souhaitez contacter le Conseil des aînés pour émettre des avis, apporter des suggestions, un commentaire, n'hésitez pas à faire usage de l'adresse e-mail du Conseil des aînés : cda.bernissart@outlook.be.

En attendant de vous rencontrer nombreux l'année prochaine, le Conseil des aînés, Madame Marina Kelidis notre échevine, Mesdames Glory Hoslet et Khadija Bouamoud nos personnes-ressources présentent aux aînés de l'entité et aux personnes qui leur sont chères leurs meilleurs vœux pour 2024.

À très bientôt pour de nouvelles rencontres.



Infos

Plan de cohésion sociale
Glory Hoslet - 069/64.65.25
cda.bernissart@outlook.be

Centre omnisports du Préau

Horaires de la piscine

	Période scolaire	Congés
lundi	9h-16h30	12h-18h30
mardi	9h-16h30	12h-18h30
mercredi	9h-16h30	12h-18h30
jeudi	9h-16h30	12h-18h30
vendredi	9h-20h	12h-20h
samedi	15h-18h30	15h-18h30
dimanche	9h-12h30	9h-12h30

Infos pratiques

Enfants de moins de 16 ans et seniors de plus de 60 ans : 3,50 € - Adultes : 4,00 €.

- Possibilité de prendre des abonnements ;
- le port du bonnet est obligatoire ;
- les shorts sont interdits.

Stage

Un stage de natation sera organisé du lundi 26 février au vendredi 1^{er} mars et du lundi 4 au vendredi 8 mars, de 9h à 16h (garderie dès 8h30) pour les enfants de 6 à 15 ans.

Matinée : natation ; après-midi multisports.
Possibilité de s'inscrire uniquement à la natation.

Prix : 50 € pour la natation, 90 € pour natation et multisports (assurances et collations comprises).



© Pixabay

Infos

Centre omnisports
069/56.11.29
secretariat.cop.bernissart@gmail.com

La perche couverte Harchies



Jeux de société

De 14h à 18h

10 - 24 janvier
7 - 21 février
13 - 27 mars
10 - 24 avril
15 - 29 mai
12 - 26 juin



Jeux de rôles

De 9h à 12h
pour les 12-14 ans
De 13h à 16h
pour les 15-17 ans

13 - 27 janvier
10 - 24 février
16 - 30 mars
13 - 27 avril
18 mai
1 - 15 - 29 juin

Bernissart
Le club des loisirs

Infos : Carine Plateau 0476/94.56.45 - carine.plateau@bernissart.be

Berni Scrabble

Si vous aimez jongler avec les lettres et si vous voulez retrouver chaque semaine d'autres passionnés dans une ambiance conviviale, venez découvrir le scrabble duplicate lors de rencontres amicales hebdomadaires qui se déroulent chaque jeudi à 19h45 dans le local du club situé à la Maison de Village Jean Doyen, place des Hautchamps, 33 à 7322 Pommeroeul. N'oubliez surtout pas d'apporter votre jeu de scrabble !

Infos : Mirka BACCEGA (29 points !) 0485/16.26.94.
M. SAFFRE : 069/30.51.82 - bsc@fbsc.be



© Freepik



IPALLE

Les déchets de cuisine : compost ou points d'apports volontaires (PAV) ?

Les déchets organiques issus de nos cuisines représentent à eux seuls 30 % du poids total des déchets ménagers !

À partir du 1^{er} janvier 2024, il est interdit de les jeter avec les ordures ménagères.

En pratique, tous les déchets organiques compostables devront être soit déposés dans des points d'apport volontaire (PAV), soit amenés au recyparc, ou encore compostés à domicile.

De quoi s'agit-il ?

- vos déchets de préparations : coquilles d'œufs, épluchures de fruits et légumes, marcs de café, filtres de thé... ;
- vos restes de repas crus et cuits ;
- les denrées non consommables : carcasse de poulet, aliments avariés sans emballages ;
- les essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier usagés.

Le compostage à domicile et le compostage de quartier

Ils permettent d'obtenir un engrais naturel et d'éviter les déplacements vers les PAV ou les recyparcs. Ipalle peut vous conseiller et vous accompagner si vous souhaitez composter à domicile : compost@ipalle.be.

Les PAV et les recyparcs

Si vous n'êtes pas en mesure de composter, vous pouvez apporter vos déchets de cuisine dans un PAV ou au recyparc. Les matières collectées seront traitées au sein d'une unité de biométhanisation pour produire de l'électricité. Besoin de localiser les PAV ou d'obtenir plus d'informations ? Consultez www.ipalle.be.

L'accès aux PAV et aux recyparcs se fait via une carte d'accès disponible sur demande auprès de votre recyparc. Ils ont accessibles de 6 heures à 22 heures, 7 jours sur 7. **Le dépôt des déchets organiques par les particuliers est gratuit.**

De plus, il est possible de déposer également des déchets résiduels de 30 litres par ouverture au prix de 0,50 €, montant à charger au préalable sur votre carte d'accès. Chaque foyer disposera de 5 ouvertures en 2024 pour les déchets résiduels ménagers, le coût étant automatiquement débité sur la carte d'accès.

Et si tout d'abord nous produisons moins de déchets ? Retrouvez comment moins gaspiller et faire des économies sur www.ipalle.be - rubrique « zéro déchet » !



Infos

Service Environnement
069/59.00.64
Ipalle : 069/84.59.88

PNPE

Plantons du saule têtard, arbre emblématique de notre territoire !

Après avoir constaté le déclin des saules têtards sur le territoire des 3 Parcs naturels du Hainaut, il a été décidé de mener une action en leur faveur. Le projet « Et nos (Hainaut) saules têtards » a ainsi vu le jour. Il a pour objectif de restaurer 500 saules têtards et d'en planter 5.000 d'ici fin 2024.

Si vous voulez y prendre part, des distributions de perches de saules sont prévues l'hiver prochain, le mercredi 17 janvier 2024 dès 8h30. Si besoin, des jobistes viendront les planter chez vous (3 € la perche).

Pour plus de renseignements et pour réserver vos perches, contactez le Parc naturel des Plaines de l'Escaut - 069/77.98.70.

Restauration des « mares du Rivage »

Une parfaite collaboration entre divers acteurs du territoire a permis de valoriser le lieu-dit « mares du Rivage » à Harchies. Accompagnent ce projet : la commune, le SPW-DNF (gestionnaire du site) et DEMNA, le PNPE, la FRW, le CPAS, le CRD, la Province de Hainaut, le PCS, l'Ecole des Frères de Tournai et la coopérative Ecofirst.

L'équipe du Parc naturel a réfléchi à la pose de la clôture pour animaux, est en charge du défrichage aux abords de celle-ci et a participé à la restauration de deux mares.

Des chauves-souris dans nos étables, des auxiliaires de choix pour les éleveurs !

Un inventaire de chauves-souris a été organisé par les 3 PN du Hainaut dont le Parc naturel des Plaines de l'Escaut dans 39 étables, 13 par territoire de parc naturel.

Cette étude a permis d'améliorer la connaissance des chiroptères dans le Hainaut mais aussi d'évaluer la fréquentation des étables par ces mammifères volants.

Un équipement bioacoustique a été placé dans chaque étable, enregistrant les ultrasons durant 3 nuits.

Au sein des deux étables étudiées sur l'entité de Bernissart, dans la première, l'activité s'est révélée relativement élevée (3916 contacts sur une nuit) avec une richesse spécifique importante, soit la présence de minimum 4 espèces : Oreillard sp., Murin à oreilles échanquées (espèce d'intérêt communautaire), Pipistrelle commune, Sérotine commune ; dans la deuxième, l'activité s'est révélée moyenne (2.785 contacts sur une nuit) avec une richesse spécifique particulièrement élevée, soit la présence de minimum 5 espèces : Oreillard sp., Murin sp., Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune ou Noctule commune.

Il en résulte que les chauves-souris sont particulièrement à privilégier dans les exploitations agricoles, notamment celles où l'élevage est encore pratiqué.

Lors de quelques soirées de capture, du guano (crottes) a été récolté pour analyse ; ce protocole permettra d'identifier les proies et parmi elles d'éventuelles mouches piqueuses du bétail.

Infos

Maison du Parc naturel
Rue des Sapins 31
7603 Péruwelz
069/77.98.10 - accueil@pnpe.be

Traversée de batraciens

Levez le pied et participez aux sauvetages lors des migrations

De fin février à début avril, lors des soirées douces et pluvieuses, à la tombée de la nuit et pendant 2h environ, grenouilles, crapauds et tritons, en grand nombre sur notre commune, quittent leurs lieux d'hivernage pour rejoindre leurs lieux de reproduction, généralement une mare ou un étang.

Malheureusement, lorsqu'une route fort fréquentée se trouve sur leur chemin, cela se termine généralement très mal pour eux et peu d'entre eux arriveront à destination. C'est le cas notamment sur le Chemin de la Nature à Harchies au niveau de la chicane sur à peu près 600 mètres ; sur toute la route qui longe le lac de Bernissart ainsi que dans la rue de l'Attrape ou encore dans la rue Notre-Dame à Pommeroeul.

Pensez donc à lever le pied à l'approche de ces tronçons. En effet, au dessus de 30km/h, les batraciens sont aspirés par le bas de caisse de votre véhicule et n'ont aucune chance de s'en sortir. Ces animaux fragiles sont en fort déclin et ont bien besoin de notre vigilance.

Si vous souhaitez aller plus loin, nous organisons, comme d'autres personnes un peu partout en Wallonie, un sauvetage sur le tronçon d'Harchies, et nous recherchons des bénévoles. Il n'est pas nécessaire d'être disponible tous les soirs. Une aide, même très ponctuelle pour les aider à traverser la route, sera la bienvenue.



Infos

<https://rainne.natagora.be>
0472/47.53.64

Maison rurale

Concert d'Amadeus

Samedi 20 janvier à 19h

Venez (re)découvrir les grandes œuvres de Strauss et laissez-vous porter par Le Danube Bleu - La Valse de l'Empereur - Les Roses du Sud.



Maison rurale de Blaton
20 janvier 2024
19H

Concert musique classique

L'Amadeus Orchestra
interprète
Strauss & les grandes
œuvres classiques

Infos & réservations : 069/76.66.13
Prix : 8 €
Gratuit pour les moins de 16 ans
Ticket en vente à l'Office du tourisme
de Bernissart

Bernissart
© Freepik

Ce concert est assuré par l'Amadeus Orchestra, la formation de Pascal Donze, qui a l'originale particularité de constituer un orchestre à géométrie variable, qui associe musiciens professionnels et jeunes talents prometteurs issus des écoles de musique de Quiévrain, Bernissart et Hensies.

Ticket en vente à l'Office du tourisme de Bernissart.
Prix : 8 € gratuit pour les moins de 16 ans.

Scène ouverte

Dimanche 3 mars à 15h

Une scène ouverte, également appelée open mic, est un événement en live organisé généralement dans un bar musical, un café, ou un lieu culturel pour découvrir et pour mettre en lumière de nouveaux talents.

Ces représentations sont la plupart du temps totalement gratuites et ouvertes à tous ceux qui le souhaitent. Très souvent, les open mic sont destinés à des artistes solos ou en duo qui veulent performer devant un public !



Place aux artistes de Bernissart !

Ils seront sept artistes amateurs à oser monter sur scène pour vous dévoiler leur incroyable talent en chant, illusion ou musique.

Venez les encourager et les applaudir !

Infos

Office du tourisme de Bernissart
069/76.66.13

Ciné-projections à la Maison rurale

One piece - Red

De Goro Taniguchi

Mercredi 31 janvier à 14h

Luffy et son équipage s'apprêtent à assister à un festival de musique attendu avec impatience. La chanteuse la plus populaire du monde, Uta, va monter sur scène pour la première fois.

Celle qui n'est autre que la fille du légendaire pirate Shanks Le Roux va révéler la puissance exceptionnelle de sa voix qui pourrait bien changer le monde...



L'amour et les forêts

De Valérie Donzelli avec Virginie Efira (Festival de Cannes 2023)

Vendredi 2 février à 19h

Quand Blanche croise le chemin de Grégoire, elle pense rencontrer celui qu'elle cherche. Les liens qui les unissent se tissent rapidement et leur histoire se construit dans l'emportement.

Le couple déménage, Blanche s'éloigne de sa famille, de sa sœur jumelle, s'ouvre à une nouvelle vie. Mais fil après fil, elle se retrouve sous l'emprise d'un homme possessif et dangereux.



Les Trolls 2 : tournée mondiale

De Walt Dohrn & David P. Smith

Mercredi 28 février à 14h

Les Trolls, ces créatures chevelues et colorées, ultra joviales et dynamiques, sont surtout les rois incommensurables de la musique pop !

Quand une petite dictatrice du hard-rock arrive sur le territoire pour imposer son registre musical, les Trolls doivent s'organiser pour préserver leur univers doux et sucré.



Spider-man : New generation

Bob Persichetti, Peter Ramsey & Rodney Rothman

Mercredi 20 mars à 14h

Peter Parker n'est plus le héros principal de l'histoire. Le scénario adapte à l'écran les aventures du New-yorkais Miles Morales, un adolescent noir d'origine portoricaine qui hérite des pouvoirs de Spider-Man.

Morales est lui aussi mordu accidentellement par une araignée qui va lui transmettre ses capacités à valdinguer sur les toits d'une ville en danger, tout en lui révélant les possibilités illimitées du Spider-Verse, un univers où plus d'un individu peut porter le masque...

Prix : 2 €

Ticket en vente à l'Office du tourisme de Bernissart.

Possibilité d'acheter ses places le jour même à la Maison rurale.



Maison Jonniaux

Exposition de groupe

Un collectif d'artistes de Valenciennes et du Valenciennois, « DE PLUMES ET D'ENCRE », organise une exposition de groupe dans la Maison Jonniaux (rue de Ville 15 à Pommeroeul), du 4 janvier au 14 janvier 2024.



Vingt-neuf artistes présenteront leurs travaux dans différentes disciplines : peintres, photographes, écrivain, céramiste, sculpteur.

L'entrée est ouverte à chacun et est gratuite.

Le week-end de 10 à 17 h, la semaine de 14 à 18h.
Vernissage et animations le 05/01 à partir de 18h.
Finissage et animations le 14/01 à partir de 18h.

Infos

Maison Jonniaux
065/62.04.33

Musée de l'iguanodon

Après-midi carnaval le 14 février

« Un carnaval sur le thème de l'amour ».

Le mercredi 14 février de 13h30 à 16h, l'équipe du musée vous propose un atelier, une visite décalée du musée et une crêpe party. N'hésitez pas à venir déguisés.

Réservation obligatoire au 069/76.66.13.

Prix : 6,50 €/enfant - 4 €/adulte.



Stage de Carnaval du 26 février au 1^{er} mars

« Le monde vivant d'hier à aujourd'hui ».

Les enfants aborderont l'histoire de la planète Terre et le processus de fossilisation.

Au programme : visite du musée, fabrication d'une ligne du temps, identification et chasse aux fossiles et jeux divers.

De 9h30 à 16h30 - Prix : 60 €/enfant.

Accueil possible à partir de 9h et jusque 17h.

Prévoir le pique-nique de l'enfant.

Réservation obligatoire au 069/76.66.13.



Infos

Musée de l'iguanodon
Rue Lotard 14 - 7320 Bernissart
069/76.66.13

Le statut de l'étudiant-indépendant

Lancer une activité indépendante pendant ses études est tout à fait possible grâce au statut d'étudiant-indépendant qui offre un régime social et fiscal favorable aux étudiants audacieux.

Le statut d'étudiant-indépendant comble un vide qui pouvait décourager l'envie d'entreprendre. Il colle à présent à la réalité des étudiants et vient avec des avantages sociaux et fiscaux variant selon les revenus.



Un régime de cotisations sociales avantageux (montants 2023) :

- moins de 8.204,60 € par an = aucune cotisation de sécurité sociale ;
- entre 8.204,60 € et 16.409,20 € par an = 20,5 % de cotisation sur le montant dépassant le plancher (cotisations sociales réduites - variation de 0 à 420,49 € par trimestre) ;
- à partir de 16.409,20 € par an = cotisations sociales complètes (min 840,97 € par trimestre).

Des soins de santé toujours à charge des parents :

- pour un revenu inférieur à 16.409,20 € par an ;
- au-delà, vous devenez titulaire ;
- des allocations familiales maintenues ;
- si le revenu annuel est inférieur à 8.204,60 € ;
- ou si moins de 240 heures ont été prestées sur le trimestre (déclaration sur l'honneur, hors juillet et août).

Un régime fiscal favorable pour l'étudiant et ses parents :

- la première tranche des revenus de 2.910 € (exercice 2023, revenus 2022) n'est pas prise en compte dans le calcul des ressources nettes pour déterminer si l'étudiant indépendant reste fiscalement une personne à charge. (Exercice 2024, revenus 2023 : 3.190 €) ;
- l'étudiant bénéficie aussi d'une quotité exemptée de 9.270 € (13.242,86 € brut pour les revenus 2022, exercice d'imposition 2023). Il ne paie donc aucun impôt sur ce premier montant ;
- la quotité exemptée sera de 10.160 € pour l'exercice d'imposition 2024 (revenus 2023), soit 14.514,29 € brut.

Attention : certaines universités et hautes écoles proposent à leurs étudiants le statut particulier d'étudiant-entrepreneur, à ne pas à confondre avec le statut d'étudiant-indépendant. Il s'agit de 2 statuts bien distincts, le premier permettant des aménagements pédagogiques et accompagnements à la création d'entreprise, le second permettant des avantages au niveau fiscal.

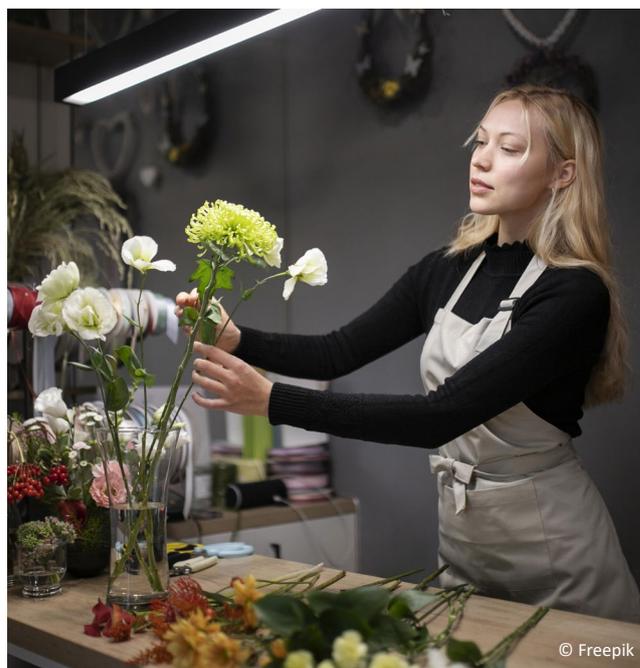
Pouvez-vous bénéficier du statut d'étudiant-indépendant ?

Les conditions de ce statut sont :

- être âgé de 18 ans à 25 ans ;
- être inscrit comme étudiant à titre principal (min.27 crédits ou 17h de cours/semaine) ;
- exercer une activité professionnelle en tant que travailleur indépendant (sans lien de subordination vis-à-vis d'un employeur).

La demande pour bénéficier du statut d'étudiant-indépendant doit être transmise auprès de la caisse d'assurances sociales de votre choix. L'étudiant doit également fournir :

- une attestation d'études de l'établissement scolaire dans lequel il est inscrit ;
- une déclaration de suivi régulier des cours ;
- la preuve du suivi régulier des cours à la fin de l'année scolaire ou académique (ex : participation aux examens, accompagnement de l'établissement scolaire dans le projet entrepreneurial).



Loisirs

Evasion Seniors Blaton

Animation musicale et repas sur inscription :

Jedi 11 janvier : repas du Lapin perdu.

Jedi 8 février : repas de Saint-Valentin.

Samedi 17 février : après-midi gaufres à partir de 15h - 5 € pour 3 gaufres + 1 café.

Jedi 14 mars : repas.

Rendez-vous à la salle du « Kamara » de Bernissart, dès 11h30.

Infos et réservations : Hennebert Pascal (après 16h30) : 0475/85.44.20



Harchies Crèches

Samedi 13 janvier à 19h, salle Saint-Brice à Ville-Pommeroeul. Attribution de nombreux prix. Une soirée de détente et familiale qui vous attend.

Informations complémentaires :
069/57.85.56 - 069/57.53.40 -
0486/57.56.06.

Iles de Paix

La campagne se déroulera les **12, 13 et 14 janvier 2024**.

Pour devenir bénévole ou faire un don, rendez-vous sur le site www.ilesdepaix.org.
Infos au 085/23.02.54.



Environnement

Activités du CRIE

Dimanche 4 février : dans le cadre du «Grand recensement des oiseaux du jardin».

Au programme : animations, contes, stands animés, observation des oiseaux.

Prix : 7 € (gratuit - 12ans)

Bar et petite restauration (paiement en liquide uniquement).

Inscription obligatoire via <https://crieharchies.natagora.be/notre-agenda>.



Visite générale

Les samedis 6 janvier, 3 février, 2 mars de 9h à 12h.

Les samedis 20 janvier, 17 février, 16 mars de 13h30 à 16h30, rendez-vous au CRIE d'Harchies.

Public : adulte et enfant à partir de 10 ans
5 €/adulte - 3 €/membre de Natagora,
10/18 ans et plus de 65 ans.

Inscription obligatoire sur : <https://crieharchies.natagora.be/notre-agenda>



Visite thématique

« Les arbres au fil des saisons : l'hiver »
17 février, de 9h30 à 12h30, rendez-vous au CRIE d'Harchies.

Public : adultes. Prix : 10 €.

Inscription obligatoire sur : <https://crieharchies.natagora.be/notre-agenda>

Cyclisme

Samedi 17 février : 2^e Grand prix Jean-Claude Montroeuil et Cocker. Pommeroeul : départ et arrivée Place des Hautchamps.

Courses OPEN, 1^{er} départ : 12h30 et 2^e départ : 14h30.

Samedi 16 mars : 1^{er} Grand prix Jean-Claude Lecomte. Pommeroeul : départ et arrivée Rue Arthur Cantillon.

Course pour cadets : départ à 15h.



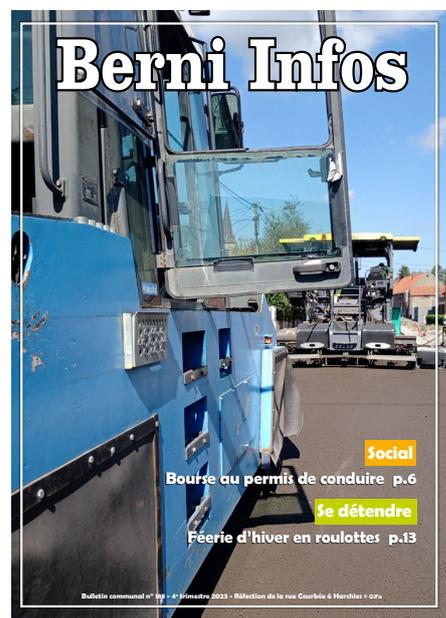
Administration

Service fédéral des Pensions

La permanence se déroulent le **3^e mardi** du mois de 9h à 11h30 à la maison communale de Bernissart. Il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès du Service fédéral des pensions au 1765.

Pour publier vos articles dans le prochain bulletin communal

Les associations peuvent nous faire parvenir pour le **15 février 2024 au plus tard** les informations concernant les mois de avril, mai et juin 2024 uniquement par e-mail à l'adresse suivante :
bourgmestre@bernissart.be



Flash-back



© C. Museur



© M. Colin

Le Mérite sportif 2022 a été décerné à Noah Colin et à Calista Museur pour leurs belles performances dans leur sport respectif, le tennis et l'athlétisme



© Pink

Goûter intergénérationnel
Conseil des aînés et conseil des jeunes



© M. Wattiez

Halloween au Parc Posteau



© L. Savignat

Bric & Broc à la Maison rurale



© B. Libert

Foire aux camelots - 1^{er} novembre



© N. Ivanco

Cérémonies du 11 novembre



© M. Nourry



© V. Audin

Féerie d'hiver en roulottes

Contacts utiles

Administration communale

Population :069/64.65.21
.....069/64.65.22
Etat-civil :069/64.65.24
Finances :069/64.65.30
Titres-services:.....069/81.10.12
.....069/81.10.13
.....069/81.10.14

Centre administratif du Préau (CAP)

Accueil :069/59.00.60
Secrétariat communal :069/59.00.61
.....069/59.00.76
Secrétariat Bourgmestre :069/59.00.62
Travaux et urbanisme :069/59.00.25
.....069/59.00.65
Cimetières et
éclairage public défectueux :069/59.00.26
Environnement-Logement :069/59.00.64
.....069/59.00.74

Musée et Office du tourisme :069/76.66.13

Bibliothèque :069/76.60.78

Agence locale de l'Emploi :069/58.01.42

Maison de l'Emploi :069/88.20.05

Centre omnisports du Préau :069/56.11.29

Agence de développement local :069/59.05.60

Centre public d'Action sociale :069/59.06.60

Zone de police Bernissart-Péruwelz

Bernissart :069/59.02.10

Péruwelz :069/77.20.57

